

BILAN PROFESSIONNEL

POUR QUI ?

- ▶ Pour tous collaborateurs, agents en activité professionnelle
- ▶ Prérequis : aucun

DUREE

- ▶ 21 heures – en 7 séquences

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ▶ Dans le cadre de son activité professionnelle et en lien avec son employeur, le collaborateur fera le point sur son poste actuel pour mieux se projeter sur un poste ou des missions qui correspondent à une évolution de ses aspirations et une évolution des métiers de son entreprise notamment

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ▶ Optimiser votre gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ▶ Favoriser la gestion des carrières et la mobilité professionnelle
- ▶ Rendre acteur le collaborateur

CONTENU

Entretien tripartite de démarrage

- Reformuler les attentes de l'employeur
- Exprimer les besoins du collaborateur
- Poser le cadre de l'intervention

Point sur le parcours professionnel :

- Permettre au salarié d'effectuer une rétrospective sur son parcours ;
- Identifier les atouts en terme de potentiel professionnel ;
- Prendre du recul sur les conditions professionnelles en adéquation avec sa sécurité physique

Formaliser les compétences et définir le poste visé

- Etablir la cartographie des compétences actuelles
- Etudier les différentes missions prises en charge par le bureau d'étude
- Cibler des missions qui pourraient être assuré par le salarié

Consolider les objectifs visés :

- Evaluer la personnalité et les valeurs professionnelles du salarié

BILAN PROFESSIONNEL

- Passation et restitution du test SOSIE
- Identifier les valeurs importantes dans le rapport au travail, dans les relationnelles professionnelles.

Construire le projet, identifier les écarts avec l'attendu et construire un plan de progrès

- Définir un/des projet/s
- Etayer des hypothèses de zone de progrès
- Identifier les compétences ressources
- Construire un plan d'action pour répondre aux attendus – écart à l'objectif

Coaching de préparation à la restitution :

- Remettre en question les idées dépassées sur la retraite
- Aborder de façon positive la rupture avec le monde du travail et de l'entreprise
- Identifier les changements inhérents au départ à la retraite : rythmes, statut, relations sociales, activités...

Entretien tripartite de restitution :

- Présenter les conclusions et préconisations du Bilan Professionnel ;
- Favoriser l'échange tripartite.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Au démarrage du bilan professionnel, le consultant recueille de façon personnalisée le cahier des charges du salarié bénéficiaire du bilan. A chaque étape du parcours, des synthèses sont établies. A la fin du bilan professionnel une synthèse est remise au salarié, un questionnaire d'évaluation est transmis. Entre 3 et 6 mois selon le projet, un entretien post-bilan est réalisé.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ▶ Entretiens semi-directifs
- ▶ Tests certifiés
- ▶ Modules de bilan sous ACTIF'UP
- ▶ Mise en relation avec le réseau interne
- ▶ Grille d'aide à la décision

NOS REFERENTS

- ▶ Responsable Formation : Géry DELMAR – g.delmar@actiforces.com – Tél : 02 47 48 04 00
- ▶ Référente pédagogique : Charlotte CONIN – c.conin@actiforces.com – Tél : 06 85 57 71 95

BILAN PROFESSIONNEL

- ▶ Référent administratif : emploi@ctiforces.com
- ▶ Référente handicap : Delphine MOREAU – d.moreau@actiforces.com – Tél : 06 47 99 94 37

OUTILS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ▶ Utilisation de la plateforme bilan de compétences intégrant 12 modules : vidéo pédagogique, exercices, fiches ressources, documents de synthèses
- ▶ Tests de personnalité et d'intérêt professionnel
- ▶ Entretiens semi-directifs

NATURE DE LA VALIDATION

- ▶ Lors de la dernière séquence de travail, une synthèse des informations est remise aux salariés et à l'entreprise. Elle précise la durée et la période de l'accompagnement et la synthèse du parcours du bilan et ses conclusions.

ACCESSIBILITE

- ▶ ACTIFORCES répond à la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Dans ce contexte, il veille à l'application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :
 - Les conditions d'accueil d'ACTIFORCES
Notre processus suit des étapes précises et concrètes :
 - identification d'un potentiel handicap
 - détermination de la typologie du handicap : moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel
 - mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire
- ▶ L'ensemble de ces étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap :
 - Delphine MOREAU – contact : d.moreau@actiforces.com – Tél : 06 47 99 94 37
 - Les conditions d'accès d'ACTIFORCES



Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

TARIFS

- ▶ 24h : 2 000 € HT